

LE GAZ VERT

Une énergie locale et renouvelable en plein essor

Le biométhane : de quoi parle-t-on ?

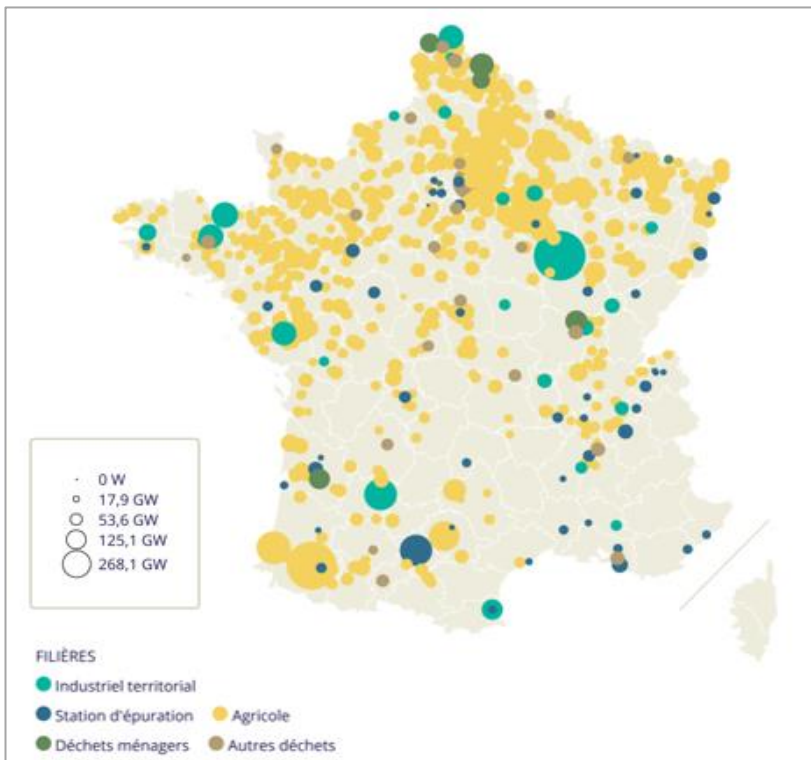
Le biogaz est un gaz renouvelable **produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires.**

Après épuration, il atteint le **même niveau de qualité que le gaz naturel** et peut donc **être injecté dans les réseaux.** On l'appelle alors **biométhane.**

Tout comme le gaz naturel, il sert à **chauffer, cuisiner** ou comme **carburant** (BioGNV).



Près de 750 sites de méthanisation en 2024



- Fin 2024, **près de 750 sites de méthanisation** répartis sur le territoire français injecteront du gaz vert dans les réseaux de gaz.

- Cela correspond à **une capacité de production de 13 TWh.**



C'est l'équivalent de la **puissance de 2 réacteurs nucléaires.**

- **2 à 3 sites de méthanisation** sont mis en service chaque semaine.

Source : [Cartographie des sites d'injection de biométhane](#) | Agence ORE

Les atouts du biométhane



Une énergie locale au service des territoires

qui est produite en France et qui favorise l'économie locale, donne une seconde vie aux déchets et crée des emplois locaux non délocalisables.



Une énergie renouvelable au service de la décarbonation

qui émet 5 à 10 fois moins de CO₂ par rapport au gaz fossile et lutte ainsi contre le réchauffement climatique.



Une énergie compatible avec tous les équipements

sans aucun réglage préalable

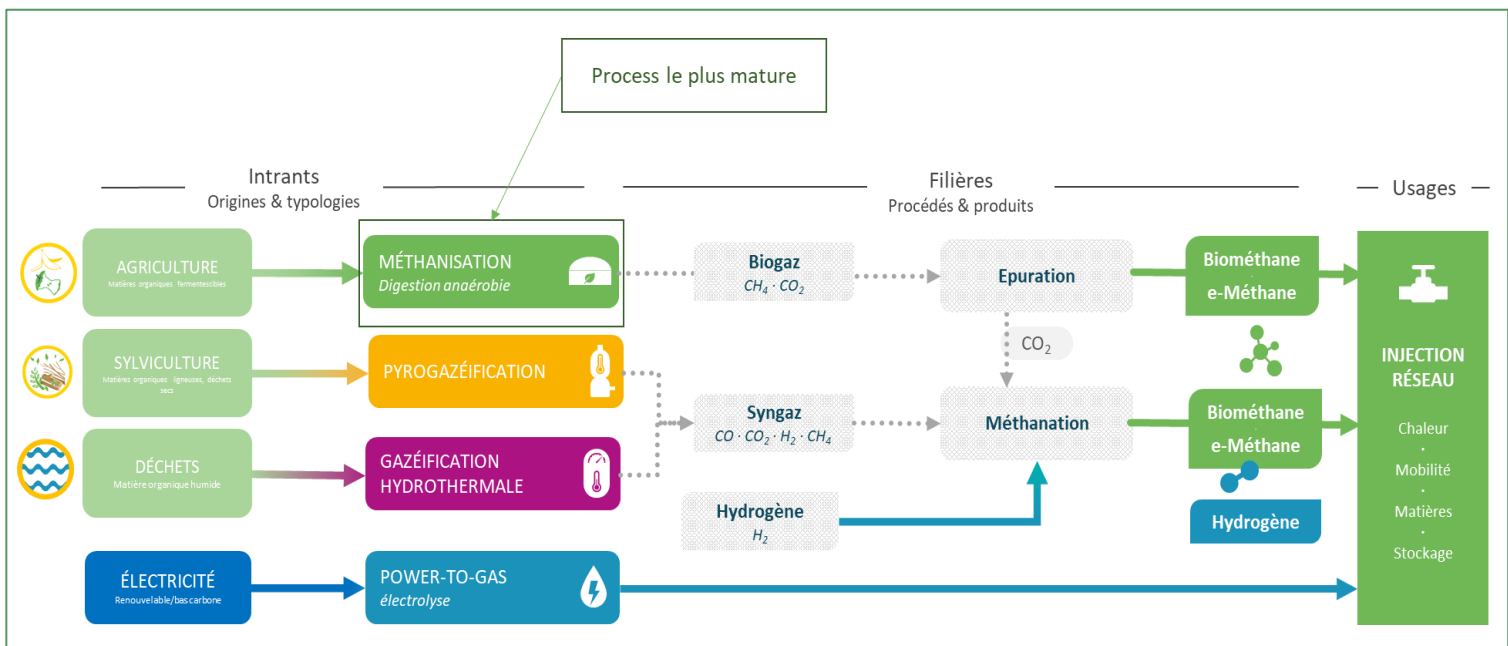


Des offres de gaz vert disponibles

qui sont proposées par les fournisseurs d'énergie

Pas un, mais des gaz verts !

- Dès 2030, **20 % du gaz consommé en France pourrait être renouvelable.**
- En 2050, la France a le potentiel de **couvrir 100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz verts.**



Une mention gaz vert pour devenir un acteur engagé



Être un **acteur engagé gaz vert**, c'est :

- Contribuer activement à **faire connaître le gaz vert et promouvoir ses atouts** auprès du grand public
- Développer son **activité gaz**
- Valoriser son **engagement en faveur de la transition écologique**

Plusieurs façons de s'engager en faveur du gaz vert :

COMMUNIQUER SUR LE GAZ VERT auprès des particuliers

- Leur remettre des **flyers « prêts à l'emploi »**
- Les orienter vers le site choisirlegazvert.fr
 - Sites de méthanisation à proximité
 - Modes de production, atouts, etc.



APPOSER L'ÉTIQUETTE « COMPATIBLE GAZ VERT » sur les chaudières

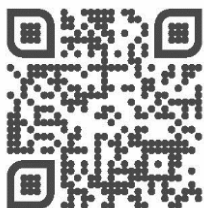
- Lors de la **pose de la chaudière neuve** ou de **l'entretien annuel d'une chaudière existante**.
- Les étiquettes, ainsi que de nombreux supports, sont disponibles sur la [boutique gaz vert](#).

FAIRE CONNAÎTRE LES OFFRES DE GAZ VERT des fournisseurs

- Orienter les particuliers vers [le comparateur du médiateur de l'énergie](#)
- Faire découvrir les [offres des fournisseurs partenaires de l'Association PG](#)

Pour aller plus loin :

- choisirlegazvert.fr, le **site référence sur le gaz vert** consultable [ICI](#)



choisirlegazvert.fr

- la boutique gaz vert, pour **se réapprovisionner en supports** disponible [ICI](#)



boutiquegazvert.fr